La lettre malganaise

Juillet 2015

LE MOT DU MAIRE

Afin de vivre en harmonie avec votre voisinage, je vous précise que les travaux réalisés dans le cadre d'activités professionnelles doivent être interrompus entre 20h et 7h du matin et toute la journée des dimanches et jours fériés. Les travaux de bricolage réalisés par les particuliers sont quant à eux interdits tous les jours entre 20h et 8h le matin.

Je vous souhaite un bel été à tous….. **Claude TRUBERT**

INFOS MAIRIE :

Heures d'ouverture :
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis
de 09h00 et 12h00 et de 14h00 et 17h00
Téléphone : 02 99 09 99 25
Télécopie : 02 99 09 95 90
Courriel : mairie.saint-maugan@wanadoo.fr

NUMEROS UTILES :

SAMU	15
Pompiers	18
Gendarmerie de St-Méen	17
Secours par téléphone portable	112
EDF – GDF (urgence)	0 810 333 035
Compagnie des eaux	09 69 32 35 29

DATES À RETENIR :

15 juillet 2015 : Concours de palets des Aînés ruraux organisé par le Club des retraités de St-Maugan.

26 juillet 2015 : Pèlerinage à St-Anne d'Auray organisé par la communauté paroissiale de St-Maugan

13 septembre 2015 : Kermesse au Château de Montoray pour la réfection de la toiture de la Chapelle St-Antoine de la Paillouais, organisée par la communauté paroissiale de St-Maugan

02 et 04 septembre 2015 : Inscriptions 2015/2016 à l'atelier de couture créative de Sabrina. Rendez-vous au 1 rue du Calvaire ou au 06.48.22.59.25 le 02 septembre de 10h à 19h et le 04 septembre de 16h à 19h.

VIE DES ASSOCIATIONS :

Bibliothèque :

La Bibliothèque sera fermée les samedis à partir du 11 juillet, mais restera ouverte tous les mardis en juillet et août de 16h à 19h. Elle ré-ouvrira le 1er septembre aux horaires habituels.

A.P.E.M.

L'A.P.E.M remercie l'ESM Foot pour les lots offerts lors de la fête de l'école.

Club des Retraités :

Le mardi 15 juillet 2015 sur le terrain des sports et à la salle multifonctions, se déroulera le concours de palets organisé par le Club des Retraités Malganais, dans le cadre de Génération mouvement les Ainés Ruraux 35. Inscriptions à partir de 13h15. Challenges et prix. Buvette, galettes saucisse à dispositions.

Pèlerinage à St-Anne d'Auray :

Le 26 juillet 2015 : départ à 8h00, place des Tilleuls, retour vers 19h00. Inscriptions au 02.99.09.70.23. Transport Joly. Coût : 20 €.

Kermesse à St-Maugan :

Le 13 septembre 2015 au Château de Montoray.

- A 11h00 Messe sur place avec la participation des Trompes des 5 forêts ».
- Possibilité de repas sous chapiteau (15€). Inscription « chez Martine ».
- Défilé et exposition de voitures anciennes.
- Animations festives pour petits et grands, buvette

Vie de la commune

- Le secrétariat de mairie sera fermé du 14 au 28 juillet inclus et du 17 au 21 août inclus. Le Maire assurera une permanence les : lundis mardis jeudis et vendredis entre 11h et 12h. En dehors de ces heures et pour une urgence, un numéro de téléphone sera affiché sur la porte de la mairie.
- La commune relance cette année le concours des maisons fleuries. Les personnes qui ne souhaitent pas y participer doivent le signaler à la mairie avant la fin du mois de juillet.
- Depuis le 25 juin et ce jusqu'au 17 juillet, pour se rendre à St-Méen, entre 8h30 et 18h30, il faut passer par Boisgervilly.
- Entre le 08 et le 31 juillet, pour se rendre à Boisgervilly, entre 8h30 et 18h30, il faudra passer par Iffendic.

Ils sont à votre service

Pour vos travaux, pensez aux artisans malganais

- Carrelage : David BESNIER, Percou. Tél : 02 99 09 97 67
- Maçonnerie : CONSTRUCTION MALGANAISE : Jérôme Massot, 1 rue de l'école. Tél : 08 79 19 76 65 fax : 02 99 09 78 14
- Peinture/Rénovation : Auto-Entrepreneur Hervé Rolland, le Ruisseau 02.99.09.90.71
- A.L.Thermic : Etudes thermiques & conseils en optimisation thermique pour l'habitat. Aurélie Laronche (thermicienne), Le Féage. Tél : 06.84.19.77.45. contact@a-l-thermic.com
- ADG Plomberie /Chauffage/ Electricité/ Domotique : Z.A. les Champs Morin Le Fezi Boisgervilly. (Entrepreneur habitant 2 allée des Cygnes à St-Maugan).
- Nolwenn Montron, 2 allée des Cygnes : Couturière d'ameublement, actuellement en congé parental, vous propose ses services en couture : ourlets, pose de fermeture éclair etc…à petits prix. Tél : 06.79.66.60.71.
- ADM-PC : dépannage informatique et installation ordinateur, matériel, logiciel, box internet à domicile, 22 rue de la Paillouais. Tél : 02.99.07.65.50 et 06.35.97.53.79.

Sans oublier vos commerçants

- Chez Martine : Bar Restaurant Tabac Articles de cadeaux, 4 rue du Morbihan. Tél : 02.99.09.99.16.
- Le Saint-Florent Bar Epicerie, 10 rue du Morbihan. Tél : 02.99.09.91.54.
- Ferme du Clos Blandel : Franck et Stéphane Galbois. Vente directe viande et charcuterie aux particuliers : détails, demi gros et gros. Tél : 02.99.07.17.53
- Poissonnerie Chambelland : commerce ambulant poissons, fruits et légumes frais le vendredi matin en tournée sur la commune. Tél : 06.88.30.84.05.
- Pizza Ludo : pizzas au feu de bois tous les vendredis soir à partir de 16h30, en face de Chez Martine. Tél. 06.09.57.39.82.

Informations utiles

Vous voulez créer ou reprendre une entreprise, l'Antenne 3 C de Montfort sur Meu vous donne rendez-vous.

- *de réunions d'information sur le thème « DEVENIR ENTREPRENEUR, CA VEUT DIRE QUOI ? »*

  Elles se déroulent de 9h30 à 11h30 le 2ème lundi de chaque mois

- *de réunions d'information sur le thème « DEVENIR ARTISAN, MODE D'EMPLOI »*

  .Elles se déroulent de 11h30 à 12h30 le 2ème lundi de chaque mois

- *Des ateliers créateurs « approche marché » :*

  Ils ont lieu de 14 h à 17 h. le 2ème lundi de chaque mois.

Participation sur inscription auprès de Maryline Eon, Antenne 3C, place Saint-Nicolas à Montfort sur Meu, tél 02 99 09 32 00 – antennedemontfort@rennes.cci.fr

Informations intercommunales

Service de Transport à la Demande de la Communauté de Communes de St-Méen Montauban

Les 19 communes du territoire bénéficieront du service TàD à partir du 1er juillet 2015.
Le TàD est un service de proximité, qui permet aux habitants qui ont des difficultés de déplacements d'être mobiles.

Il permet d'aller chercher les personnes à leur domicile ou à un point d'arrêt (prédéfini) et de les déposer auprès d'équipements non marchands (établissements médicaux, arrêts de transport en commun, gare, mairies, associations d'aide à l'insertion, pharmacies…). Le service ne dessert pas les grandes surfaces ou les commerces de proximité tels que les boulangeries, les superettes...

Ce service s'adresse aux personnes de plus de 65 ans, aux personnes en situation de handicap et aux personnes en recherche d'emploi. Il fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 pour le TàD services et le TàD emploi.

Pour utiliser ce service, il faut **devenir adhérent**, et obtenir une carte de transport auprès du service transport de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban, cette adhésion est gratuite.

La TàD fonctionne avec des **tickets de transport** de 1€ ou de 2,50€. Ces tickets seront en vente à partir du 1er juillet, directement auprès du conducteur qui viendra vous chercher : les tarifs pour un « aller » vont de 1€, 2,50€ ou 5€ en fonction du public concerné et de la destination, et les tarifs « aller-retour » oscillent entre 2€, 5€ et 7,50€.

Contact : Marie-Aude Massicot 02 99 06 54 92

IMPORTANT : Le TàD fonctionne exclusivement sur réservation préalable auprès d'une centrale de réservation, la « Centrale de Mobilité » :
Pour réserver son trajet, deux solutions :

- Soit par téléphone au 0.810.35.10.35
- Soit par internet sur http://www.illenoo-services.fr : dans l'onglet « contactez-nous », sélectionnez « demande de réservation TAD » et remplissez l'ensemble des informations demandées.

Règlement sur la voirie intercommunale : accès aux parcelles agricoles

Chaque année, il est constaté des dégradations et des désordres importants de la voirie du fait de la non-conformité de certains accès de parcelle.
A ce titre, il est rappelé que tous travaux d'aménagement (accès parcelle, busage fossé, sortie assainissement dans le fossé) doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation de voirie, auprès de la mairie.

Pour les accès aux parcelles, certaines règles s'appliquent, notamment :

- Le nombre d'accès à la parcelle est limité à une ou 2 entrée(s) suivant la surface de la parcelle
- La largeur de passage doit être au minimum de 9ml de large (conseillé 12 ml).
- Les buses utilisées seront d'un diamètre minimum de 300 millimètres et conformes aux normes en vigueur (béton renforcé avec collerette, polypropylène ou PVC CR8).
- L'accès sera positionné de façon à éviter tout écoulement des eaux de ruissellement du champ vers la chaussée.
- Le fossé sera profilé pour la mise du fil d'eau à la bonne altimétrie et ce, avant la pose des buses.
- Les matériaux utilisés au remblaiement devront être inertes et ne présenter aucun risque (accidentogène ou environnemental).

Il est rappelé que le maintien en bon état de ces accès **reste entièrement à la charge du propriétaire de la parcelle**. (Dégagement de l'entrée des buses, hydrocurage, remblaiement des accès..).

En sa qualité de gestionnaire de voirie, la Communauté de Communes Saint Méen- Montauban, se réserve le droit d'effectuer la dépose des entrées non conformes sans aucun préavis.
Dans le cadre des opérations de curage, les accès non conformes pourront être, éventuellement, remplacés si le propriétaire concerné fourni les buses pendant cette opération.
Dans le cas de travaux réalisés sans autorisation, la Commune se réserve le droit de poursuivre le riverain conformément aux lois et règlements en vigueur.

Le service jeunesse de la Communauté de Communes

Désormais accessible aux jeunes des 19 communes, le service jeunesse propose cet été toute une palette d'activités aux jeunes à partir de la 6ème. La Maison des Jeunes située à Montauban-de-Bretagne (à côté de la médiathèque) est ouverte du 6 au 24 juillet (sauf le 13 juillet) et du 17 au 28 août.

Par exemple :

- tous les mardis « c'est sortie » : entraînement du stade rennais, plage, balade contée en Brocéliande, labyrinthe de St-Malo, zoo de Branféré…au tarif de 5 € la sortie !

- tous les mercredis soir « c'est jeux grignote » : une commune différente accueille une soirée jeux de société pour toute la famille, il faut apporter un plat à manger avec les doigts…c'est gratuit !

Une plaquette avec l'ensemble du programme de l'été 2015 est à votre disposition dans toutes les mairies de la communauté de communes.

Pour participer il suffit d'adhérer au service jeunesse : 1€/an et remplir un dossier d'inscription.

Pour toute information contactez le bureau du service jeunesse au 02.99.06.64.50 ou au 06.72.47.95.29.